

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2016**

À une séance ordinaire tenue le 16 mai 2016 à 19 h 30 à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

**SONT PRÉSENTS :**

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Caroline Vinet Diane Dufour-Flynn Julie Gratton Rosa Borreggine
Messieurs les conseillers	Normand Leroux Luc Leblanc

formant quorum;

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :**

Le directeur général	Jean Beaulieu
Le greffier et directeur des Services juridiques	Jean-François Gauthier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Son honneur monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

**RÉSOLUTION 193-05-2016  
ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point :

- |                    |           |   |
|--------------------|-----------|---|
|                    | 13.3-     | 50, avenue Saint-Denis – Provigo Le Marché – BBQ pour collecte de fonds au profit de la Fondation pour les enfants le Choix du Président                |
| <b>193-05-2016</b> | <b>1-</b> | <b>Adoption de l'ordre du jour</b>  |
|                    | <b>2-</b> | <b>Période de question du public (L.C.V. 322)</b>   |
| <b>194-05-2016</b> | <b>3-</b> | <b>Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 avril 2016 et des séances extraordinaires des 20 avril et 9 mai 2016</b>                    |
|                    | <b>4-</b> | <b>Règlements</b>   |
|                    | 4.1-      | Consultation publique – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 228, rue Principale – Zone CVG 230 |

- 195-05-2016 4.2- Adoption – Deuxième résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 228, rue Principale – Zone CVG 230
- 196-05-2016 4.3- Adoption - Règlement 266-A-04-2016 modifiant l'article 3 du règlement 266-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 (Modification du tarif imposé)
- 197-05-2016 4.4- Adoption – Règlement SQ-05-D-2016 modifiant l'annexe B du règlement SQ-05-2012 et ses amendements concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les voies publiques, les trottoirs, les parcs et les places publiques (zones permises et interdites aux chiens parc John-H.-Molson)
- 198-05-2016 4.5- Adoption – Règlement d'emprunt numéro 403-A-04-2016 concernant le chemin du pont des Skieurs – Coûts additionnels (278 400\$)
- 199-05-2016 4.6- Adoption – Règlement numéro 328-B-04-2016 modifiant l'article 9 du règlement 328-2011 et ses amendements sur l'utilisation extérieure de l'eau (Lavage d'entrées et autres)
- 200-05-2016 4.7- Avis de motion – Règlement 221-A-05-2016 modifiant le plan d'urbanisme 221-2008 et ses amendements – Agrandissement de la zone CVG 318 (15, avenue Lanning)
- 201-05-2016 4.8- Projet de règlement – Règlement 221-A-05-2016 modifiant le plan d'urbanisme 221-2008 et ses amendements – Agrandissement de la zone CVG 318 (15, avenue Lanning)
- 202-05-2016 4.9- Avis de motion – Règlement 222-AT-05-2016 modifiant le règlement de zonage 222-2008 – Agrandissement de la zone CVG 318 (15, avenue Lanning)
- 203-05-2016 4.10- Premier projet – Règlement 222-AT-05-2016 modifiant le règlement de zonage 222-2008 – Agrandissement de la zone CVG 318 (15, avenue Lanning)

## **5- Soumissions**

- 204-05-2016 5.1- Adjudication – Fourniture de fibres optiques reliant l'hôtel de ville au Service des travaux publics et génie et au Service des incendies
- 205-05-2016 5.2- Adjudication – Travaux – Remplacement du pont - Chemin des skieurs

## **6- Administration et finances**

- 206-05-2016 6.1- Dépôt – États financiers 2015
- 207-05-2016 6.2- Liste des comptes à payer et chèques à émettre
- 208-05-2016 6.3- Dépôt – Rapport semestriel
- 209-05-2016 6.4- Autorisation de dépenses des membres du conseil
- 210-05-2016 6.5- Autorisation de signature – Servitude – 89 et 91 avenue Saint-Denis

211-05-2016	6.6-	Autorisation de signature – Cession de parcs et terrains de jeux – Sommet de la Marquise
212-05-2016	6.7-	Autorisation – Certificat d'autorisation - Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques – Projet des Petits montagnards
213-05-2016	6.8-	Désignation d'un représentant – Comité de logement pour aînés de Saint-Sauveur
214-05-2016	6.9-	Autorisation de signature – Lettre d'entente - terrasse extérieure –10, avenue Filion
	<b>7-</b>	<b><u>Sécurité publique</u></b>
215-05-2016	7.1-	Dépôt et présentation des statistiques des interventions - Service des incendies au 30 avril 2016
	<b>8-</b>	<b><u>Travaux publics et génie</u></b>
	<b>9-</b>	<b><u>Environnement</u></b>
	<b>10-</b>	<b><u>Urbanisme</u></b> (10.1 à 10.17 : <i>Attendu les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa rencontre du 2 mai 2016</i> )
216-05-2016	10.1-	67, rue Principale : « 9313-3106 Québec inc. » - Aménagement paysager, plans 2016-038
217-05-2016	10.2-	155, rue Principale : « 9265-0472 Québec inc. » - Rénovation, plans 2016-039
218-05-2016	10.3-	10, avenue Filion : « 6815057 Canada inc. » - Rénovation, auvents et marquise, plans 2016-040
219-05-2016	10.4-	98, avenue de la Gare : « Gestion BBFL inc. » - Aménagement paysager, plans 2016-041
220-05-2016	10.5-	230, rue Principale : « Avery Léonard Madison inc. » - Nouvelle construction, plans 2016-042
221-05-2016	10.6-	269 A, rue Principale : « Roger Desjardins » - Rénovation, plans 2016-043
222-05-2016	10.7-	279, rue Principale : « 9251-7796 Québec » - Rénovation, plans 2016-044
223-05-2016	10.8-	38, avenue Filion : « Marie-Claude Thouin » - Rénovation, plans 2016-046
224-05-2016	10.9-	67, rue Principale, # 201 : « Bernard Laberge » - Auvent, plans 2016-047
225-05-2016	10.10-	26 A, avenue Filion : « Erod communications inc. » - Enseigne communautaire, plans 2016-049
226-05-2016	10.11-	314, rue Principale : « Galerie d'art Béliveau » - Enseigne sur poteau, plans 2016-052
227-05-2016	10.12-	10, avenue Filion : « Giorgio » - Enseignes sur poteau et sur marquise, plans 2016-053

- 228-05-2016 10.13- 200, rue Principale, local 9 : « BJJ arpenteurs-géomètres » - Enseignes suspendue, communautaire et sur auvent, plans 2016-054
- 229-05-2016 10.14- 29, avenue de la Gare : « Rouge cosmetics » - Enseigne suspendue, plans 2016-055
- 230-05-2016 10.15- 2379, chemin Jean-Adam : « Garage Laflamme » - Enseigne à plat, plans 2016-056
- 231-05-2016 10.16- 26, avenue Filion : « Chantal lasanza » - Enseigne communautaire, plans 2016-057
- 232-05-2016 10.17- 200, rue Principale, local 21 A : « Danielle Morneau » - Enseigne communautaire, plans 2016-058
- 233-05-2016 10.18- Demande de dérogation mineure - Chemin du Mont-Saint-Sauveur, lot 5 297 181 (Période de questions sur la dérogation mineure seulement)
- 234-05-2016 10.19- Demande de dérogation mineure - Rue Principale, lot 2 315 238 (Période de questions sur la dérogation mineure seulement)
- 235-05-2016 10.20- Lotissement – Chemin du Lac-Millette, lots 5 906 683 à 5 906 686, plans 2016-059
- 236-05-2016 10.21- Adoption – Première résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 230, rue Principale – Zone CVG 230
- 237-05-2016 10.22- Dépôt et présentation des statistiques de construction au 30 avril 2016
- 11- Vie communautaire**
- 12- Ressources humaines**
- 238-05-2016 12.1- Dépôt – Liste d'engagement du personnel temporaire
- 239-05-2016 12.2- Embauche – Coordinatrice aux événements
- 240-05-2016 12.3- Embauche – Emplois étudiants - Programme des camps été 2016
- 241-05-2016 12.4- Embauche – Technicien en urbanisme
- 13- Correspondance**
- 242-05-2016 13.1- Autorisation – Fermeture de la rue Viviane – Course de boîtes à savon – Club optimiste – 11 septembre 2016
- 243-05-2016 13.2- Don – Gala Méritas 2015-2016 – École Augustin-Norbert-Morin – 2 juin 2016
- 244-05-2016 13.3- 50, avenue Saint-Denis – Provigo Le Marché – BBQ pour collecte de fonds au profit de la Fondation pour les enfants le Choix du Président
- 14- Points nouveaux**
- 15- Période de questions du public (L.C.V. 322)**
- 245-05-2016 **16- Levée de l'assemblée**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

### **RÉSOLUTION 194-05-2016** **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA** **SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2016 ET DES SÉANCES** **EXTRAORDINAIRES DES 20 AVRIL ET 9 MAI 2016**

ATTENDU QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 avril 2016 et des séances extraordinaires des 20 avril et 9 mai 2016 a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant la présente séance conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 avril 2016 et des séances extraordinaires des 20 avril et 9 mai 2016 soient approuvés, tels que déposés.

### **CONSULTATION PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE** **MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)** **228, RUE PRINCIPALE**

Le conseil municipal tient une période de consultation sur le PPCMOI qui vise à permettre d'exploiter un centre de conditionnement musculation et de conditionnement physique d'une superficie de moins de 100 m<sup>2</sup> à la propriété du 228, rue Principale, située dans la zone CVG 230, tel qu'il appert du plan-concept d'aménagement du local, daté de janvier 2016, conditionnellement à ce que :

- les fenêtres doivent être givrées ou aménagées de façon à ce que la salle d'exercice ne soit pas visible de l'extérieur;
- le nombre maximal d'entraîneurs sur place est de 3;
- la porte de garage doit être fermée en tout temps;
- il ne doit y avoir aucun affichage dans la porte de garage.

Monsieur le maire demande à monsieur Jean-François Gauthier, greffier et directeur des Services juridiques d'expliquer le projet. À la suite de cette présentation, il donne la parole à la salle.

Monsieur Gauthier explique la procédure d'approbation du présent projet, en conformité avec les articles 123 à 137.17 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

### **RÉSOLUTION 195-05-2016** **ADOPTION PPCMOI – 2<sup>e</sup> RÉSOLUTION** **228, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU l'article 145.36 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 5 mai 2014, le règlement 402-2014 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU QU'une première résolution a été adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, formulée lors de la séance régulière du 4 avril 2016;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite autoriser ce projet;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu:

QUE le conseil municipal approuve la deuxième résolution de PPCMOI afin de permettre d'exploiter un centre de conditionnement musculation et de conditionnement physique d'une superficie de moins de 100 m<sup>2</sup> à la propriété du 228, rue Principale, située dans la zone CVG 230, tel qu'il appert du plan-concept d'aménagement du local, daté de janvier 2016, conditionnellement à ce que :

- les fenêtres doivent être givrées ou aménagées de façon à ce que la salle d'exercice ne soit pas visible de l'extérieur;
- le nombre maximal d'entraîneurs sur place est de 3;
- la porte de garage doit être fermée en tout temps;
- il ne doit y avoir aucun affichage dans la porte de garage.

**RÉSOLUTION 196-05-2016**  
**ADOPTION AMENDEMENT 266-A-04-2016**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 266-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION**  
**D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES**  
**D'URGENCE 9-1-1**

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 20 juillet 2009, le règlement no 266-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 18 avril 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu;

QUE le règlement numéro 266-A-04-2016, modifiant le règlement 266-2009 concernant l'indexation de la taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1, soit adopté.

**RÉSOLUTION 197-05-2016**  
**ADOPTION AMENDEMENT SQ-05-D-2016**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT SQ-05-2012 CONCERNANT LA**  
**PROPRETÉ, LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES**  
**VOIES PUBLIQUES, LES TROTTOIRS, LES PARCS ET**  
**PLACES PUBLIQUES ET SES AMENDEMENTS**

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 16 juillet 2012, le règlement no SQ-05-2012 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les voies publiques, les trottoirs, les parcs et places publiques;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 18 avril 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent interdire la possibilité d'amener un animal dans le parc John-H.-Molson, soit dans le sentier de patins en hiver (déjà interdit), sur le terrain de soccer, ou parc de rouli-roulant, aux jeux d'eau et sur les terrains de pétanque);

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

QUE le règlement numéro SQ-05-D-2016, modifiant le règlement SQ-05-2012 et ses amendements, soit adopté.

**RÉSOLUTION 198-05-2016**  
**ADOPTION AMENDEMENT 403-A-04-2016**  
**COÛTS ADDITIONNELS POUR LE REMPLACEMENT DU PONT DU**  
**CHEMIN DES SKIEURS**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 22 avril 2014, le règlement 403-2014 décrétant le remplacement du pont du chemin des skieurs et un emprunt de 552 356 \$;

ATTENDU QU'une demande de soumissions publiques a été effectuée pour ces travaux;

ATTENDU QUE l'estimation budgétaire était de 500 141,25 \$ et que le montant du plus bas soumissionnaire conforme est de 742 738,50 \$;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur n'a pas les sommes requises pour effectuer ces travaux et qu'un autre règlement d'emprunt doit être adopté;

ATTENDU QUE des frais techniques et des frais de financement s'ajoutent à cet écart;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 18 avril 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu;

QUE le règlement numéro 403-A-04-2016 pour payer les coûts additionnels de 278 400 \$ pour le remplacement du pont du chemin des Skieurs, soit adopté.

**RÉSOLUTION 199-05-2016**  
**ADOPTION AMENDEMENT 328-B-04-2016**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 328-2011 SUR L'UTILISATION**  
**EXTÉRIEURE DE L'EAU ET SES AMENDEMENTS**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur a adopté le règlement 328-2011 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau lors de la séance du 21 février 2011 ;

ATTENDU QUE le titre de l'article 9 indique « Lavage d'autos et d'entrées » mais que le texte ne prévoit que les modalités pour le lavage des autos ;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'article 9 du règlement 328-2011 ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du 18 avril 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le règlement numéro 328-B-04-2016, modifiant l'article règlement 328-2011 et ses amendements, soit adopté.

**AVIS DE MOTION 200-05-2016**  
**RÈGLEMENT 221-A-05-2016**  
**MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 221-2008 ET SES**  
**AMENDEMENTS**  
**AGRANDISSEMENT DE LA ZONE CVG 318**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet qu'il présentera, lors d'une séance subséquente, le futur règlement numéro 221-A-05-2016 concernant l'agrandissement de la zone CVG 318 (ajout du 15, avenue Lanning).

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil aux fins de la présente séance.

**RÉSOLUTION 201-05-2016**  
**ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT 221-A-05-2016**  
**MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 221-2008 ET SES**  
**AMENDEMENTS**  
**AGRANDISSEMENT DE LA ZONE CVG 318**

ATTENDU l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 20 octobre 2008, le règlement du plan d'urbanisme no 221-2008;

ATTENDU la recommandation de la Commission d'urbanisme, formulée lors de la séance du 2 mai 2016;

ATTENDU QUE le conseil souhaite agrandir la zone CVG 318 afin d'y inclure la propriété du 15, avenue Lanning;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le projet de règlement numéro 221-A-05-2016, modifiant le plan d'urbanisme 221-2008 et ses amendements afin d'agrandir la zone CVG 318 afin d'y inclure la propriété du 15, avenue Lanning, soit adopté.



**AVIS DE MOTION 202-05-2016**  
**RÈGLEMENT 222-AT-05-2016**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 222-2008 ET SES**  
**AMENDEMENTS**  
**AGRANDISSEMENT DE LA ZONE CVG 318**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet qu'il présentera, lors d'une séance subséquente, le futur règlement numéro 222-AT-05-2016 concernant l'agrandissement de la zone CVG 318 (ajout du 15, avenue Lanning).

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil aux fins de la présente séance.

**RÉSOLUTION 203-05-2016**  
**ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT 222-AT-05-2016**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 222-2008 ET SES**  
**AMENDEMENTS**  
**AGRANDISSEMENT DE LA ZONE CVG 318**

ATTENDU l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 20 octobre 2008, le règlement de zonage no 222-2008;

ATTENDU QUE le conseil souhaite agrandir la zone CVG 318 afin d'y inclure la propriété du 15, avenue Lanning;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le projet de règlement numéro 222-AT-05-2016, modifiant l'annexe B du règlement de zonage 222-2008 et ses amendements afin d'agrandir la zone CVG 318 afin d'y inclure la propriété du 15, avenue Lanning, soit adopté.

**RÉSOLUTION 204-05-2016**  
**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**  
**FOURNITURE DE FIBRES OPTIQUES RELIANT L'HÔTEL DE VILLE**  
**AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE ET AU**  
**SERVICE DES INCENDIES**

ATTENDU l'ouverture des soumissions publiques en date du 9 mai 2016 pour la fourniture de fibres optiques reliant l'hôtel de ville au Service des travaux publics et génie et au Service des incendies;

ATTENDU QUE la Ville a reçu quatre (4) soumissions présentées par :

<b><u>Nom du soumissionnaire</u></b>	<b><u>Montant</u> <u>(incluant les taxes)</u></b>
Télécon inc.	36 929,97 \$
C3F Télécom inc.	56 329,84 \$
Teltech Télécommunication inc.	66 685,50 \$
Transelec / Common inc.	263 752,83 \$

ATTENDU le rapport au conseil de l'administrateur des systèmes TI et télécoms en date du 11 mai 2016;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

QUE la plus basse soumission conforme, pour un montant de 36 929,97 \$ incluant les taxes, présentée par Télécon inc. pour la fourniture et l'installation de fibres optiques reliant l'hôtel de ville au Service des travaux publics et génie et au Service des incendies, soit acceptée et que l'administrateur des systèmes TI et télécoms soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée par fonds de roulement sur une période de 5 ans.

**RÉSOLUTION 205-05-2016**  
**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**  
**REMPACEMENT DU PONT DU CHEMIN DES SKIEURS**

ATTENDU l'ouverture des soumissions publiques en date du 7 avril 2016 pour le remplacement du pont du chemin des Skieurs;

ATTENDU QUE la Ville a reçu dix (10) soumissions présentées par :

<b><u>Nom du soumissionnaire</u></b>	<b><u>Montant (incluant les taxes)</u></b>
Gelco	742 738,50 \$
Cusson-Morin Construction inc.	810 772,78 \$
Construction KT inc.	861 975,25 \$
Charex	907 917,33 \$
Pronex Excavation inc.	944 576,28 \$
Entreprises Claude Rodrigue inc.	945 986,99 \$
Civisol inc.	949 521,37 \$
Inter Chantiers inc.	1 022 404,71 \$
Construction Genephi inc.	1 044 999,99 \$
Les Constructions Hydrospec inc.	1 376 366,69 \$

ATTENDU le rapport au conseil du directeur adjoint du Service des travaux publics et génie en date du 6 mai 2016;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu;

QUE la plus basse soumission conforme, pour un montant de 742 738,50 \$ incluant les taxes, présentée par Gelco pour le remplacement du pont du chemin des Skieurs, soit acceptée, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement 403-A-04-2016 pour payer les coûts additionnels du projet.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE cette dépense soit payable par le règlement d'emprunt 403-2014 et le futur règlement d'emprunt 403-A-04-2016.

**RÉSOLUTION 206-05-2016**  
**ÉTATS FINANCIERS 2015**  
**DÉPÔT**

ATTENDU l'avis public publié le 4 mai 2016 indiquant la présentation du rapport financier pour l'année 2015, incluant le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015;

ATTENDU le dépôt des états financiers par le trésorier de la Ville de Saint-Sauveur;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu;

D'accepter le dépôt du rapport financier 2015, incluant le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

**RÉSOLUTION 207-05-2016**  
**APPROBATION – LISTE DES CHÈQUES ÉMIS**

ATTENDU le dépôt du rapport au conseil par le trésorier en date du 12 mai 2016;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE la liste des chèques émis (nos 42798 à 43088) pour la période du 14 avril au 11 mai 2016, au montant de 2 208 074,25 \$, soit acceptée.

D'autoriser le trésorier à acquitter la facture no 7444 de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur au montant de 36 700 \$ pour la subvention des « Ça me dit concerts 2016 ».

**RÉSOLUTION 208-05-2016**  
**RAPPORT SEMESTRIEL**  
**DÉPÔT**

ATTENDU QUE selon l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier doit déposer au conseil municipal deux (2) états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité par année, dont l'un lors de la séance ordinaire du mois de mai.

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

D'accepter le dépôt du rapport semestriel portant sur les revenus et dépenses de la Ville de Saint-Sauveur au 30 avril 2016.

**RÉSOLUTION 209-05-2016**  
**AUTORISATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

ATTENDU le règlement 422-2015 sur le remboursement de diverses dépenses par les membres du conseil municipal et les obligations prévues à la Loi sur le traitement des élus municipaux;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

D'autoriser les dépenses des membres du conseil municipal pour leur participation aux événements suivants :

<u>Activités</u>	<u>Date et lieu</u>	<u>Coût/</u> <u>personne</u>	<u>Nombre de</u> <u>billets</u>	<u>Total</u>
Tournoi de golf au profit de la Paroisse de Saint-Sauveur	14 juin 2016 Club de golf de la Vallée Sainte-Adèle	150 \$ 50 \$	4 golf et souper 1 souper	600 \$ 50 \$
Tournoi de golf de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur	7 juin 2016 Club de golf de Piedmont	135 \$ (+taxes)	4 golf et souper	620,88 \$

**RÉSOLUTION 210-05-2016**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE - SERVITUDE**  
**89-91, AVENUE SAINT-DENIS**

ATTENDU QUE dans le cadre de la vente de la propriété située au 89 et 91, avenue Saint-Denis, le certificat de localisation a révélé l'empiètement de deux colonnes dans l'emprise de la rue;

ATTENDU la demande de mettre en place une servitude de tolérance d'empiètement de deux colonnes sur un terrain appartenant à la Ville de Saint-Sauveur;

ATTENDU QUE l'empiètement est minime, mais qu'il y a lieu d'établir une servitude afin préserver les droits de la Ville de Saint-Sauveur notamment dans l'éventualité d'un élargissement des trottoirs de ce secteur ou si l'empiètement causait une problématique dans le cadre des opérations de déneigement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser la signature de la servitude de tolérance d'empiètement;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

D'autoriser le maire et le greffier à signer la servitude de tolérance d'empiètement pour la propriété située au 89 et 91, avenue Saint-Denis à Saint-Sauveur.

QUE le tous les honoraires professionnels relatifs à cette transaction soient à la charge du demandeur.

**RÉSOLUTION 211-05-2016**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE – CESSION DE PARCS ET**  
**TERRAINS DE JEUX**  
**SOMMET DE LA MARQUISE**

ATTENDU le protocole d'entente intervenu entre la Ville de Saint-Sauveur et le promoteur du développement domiciliaire Sommet de la marquise, soit 9251-7796 Québec inc;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette entente, le promoteur doit céder à titre gratuit à la Ville de Saint-Sauveur les espaces verts à des fins de parcs et terrains de jeux;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser la signature de l'acte de cession devant intervenir entre les parties;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

D'autoriser le maire et le greffier à signer l'acte de cession des espaces verts à des fins de parcs et terrains de jeux dans le cadre du développement domiciliaire Sommet de la marquise pour les lots 5 504 873 et 5 615 669.

QUE cette cession soit faite à titre gratuit.

QUE le tous les frais relatifs à cette transaction soient à la charge du promoteur.

**RÉSOLUTION 212-05-2016**  
**CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MINISTÈRE DU**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA**  
**LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)**  
**PROJET DES PETITS MONTAGNARDS**

ATTENDU QUE Les Petits Montagnards inc. désire prolonger les infrastructures municipales afin de desservir un nouveau développement résidentiel;

ATTENDU QUE la Loi sur la qualité de l'environnement exige pour la réalisation des travaux d'infrastructure, l'émission préalable d'un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

QUE les membres du conseil municipal confirment que la Ville de Saint-Sauveur ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation à être émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet de développements Les Petits Montagnards inc.;

Que la Ville de Saint-Sauveur s'engage à prendre possession des infrastructures lorsque les travaux seront terminés.

**RÉSOLUTION 213-05-2016**  
**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**  
**COMITÉ LOGEMENT POUR AÎNÉS DE SAINT-SAUVEUR**

ATTENDU QUE suite à la mise en place de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), un besoin criant en matière de logement abordable pour les aînés en légère perte d'autonomie sur le territoire de la Ville de Saint-Sauveur a été identifié;

ATTENDU QU'un groupe de citoyens bénévoles a mis sur pied le Comité logement pour aînés de Saint-Sauveur (CLASS);

ATTENDU la demande formulée à l'effet de désigner un représentant qui pourra siéger d'office sur le Comité afin les accompagner dans leurs questionnements en matière d'urbanisme, de permis ou autres;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu;

De désigner monsieur le conseiller Luc Leblanc à siéger à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur sur le Comité logement pour aînés de Saint-Sauveur (CLASS).

**RÉSOLUTION 214-05-2016**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE**  
**LETTRE D'ENTENTE – TERRASSE EXTÉRIEURE**  
**10, AVENUE FILION**

ATTENDU la venue d'un restaurant Giorgio au 10, avenue Filion à Saint-Sauveur;

ATTENDU les améliorations apportées au bâtiment et la demande du propriétaire de pouvoir aménager une terrasse;

ATTENDU QUE l'espace identifié pour la terrasse est situé dans l'emprise municipale;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir les modalités d'utilisation de l'emprise municipale pour l'aménagement de la terrasse;

ATTENDU QU'une lettre d'entente devra intervenir entre les parties;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

D'autoriser le maire et le greffier à signer une lettre d'entente avec un représentant du propriétaire du 10, avenue Filion à Saint-Sauveur pour l'aménagement d'une terrasse dans l'emprise municipale.

**RÉSOLUTION 215-05-2016**  
**STATISTIQUES DES INTERVENTIONS**  
**SERVICE DES INCENDIES - DÉPÔT**

Monsieur le conseiller Normand Leroux présente les statistiques des interventions du Service des incendies au courant du mois d'avril 2016;

ATTENDU QU'il y a eu 21 interventions dont, entre autres, 2 entraides, 1 fausse alarme, 3 sauvetages spécialisés, 1 feu/fumée de cuisson, 1 feu de véhicule, 3 feux de cheminée, 1 feu à ciel ouvert, 1 feu installation électrique HQ, 1 senteur de fumée apparente, 1 senteur et/ou fuite de gaz, 2 présences et/ou alarmes monoxyde de carbone, 3 systèmes d'alarme en opération, 1 intervention matières dangereuses;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

D'accepter le dépôt des statistiques des interventions du Service des incendies pour le mois d'avril 2016.

**RÉSOLUTION 216-05-2016**  
**67, RUE PRINCIPALE : « 9313-3106 QUÉBEC INC. »**  
**AMÉNAGEMENT PAYSAGER, PLANS 2016-038**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0125 présentée le 1<sup>er</sup> mars 2016 pour la propriété du 67, rue Principale;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-038 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 67, rue Principale.

**RÉSOLUTION 217-05-2016**  
**155, RUE PRINCIPALE : « 9265-0472 QUÉBEC INC. »**  
**RÉNOVATION, PLANS 2016-039**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0183 présentée le 21 avril 2016 pour la propriété du 155, rue Principale;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-039 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 155, rue Principale.

**RÉSOLUTION 218-05-2016**  
**10, AVENUE FILION : « 6815057 CANADA INC. »**  
**RÉNOVATION, AUVENTS ET MARQUISE, PLANS 2016-040**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0169 présentée le 6 avril 2016 pour la propriété du 10, avenue Filion;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-040 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 10, avenue Filion.

**RÉSOLUTION 219-05-2016**  
**98, AVENUE DE LA GARE : « GESTION BBFL INC. »**  
**AMÉNAGEMENT PAYSAGER, PLANS 2016-041**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2011-00880 présentée le 13 avril 2016 pour la propriété du 98, avenue de la Gare;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-041 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 98, avenue de la Gare.

**RÉSOLUTION 220-05-2016**  
**230, RUE PRINCIPALE : « AVERY LÉONARD MADISON INC. »**  
**NOUVELLE CONSTRUCTION, PLANS 2016-042**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0184 présentée le 25 avril 2016 pour la propriété du 230, rue Principale;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-042 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 230, rue Principale.

**RÉSOLUTION 221-05-2016**  
**269 A, RUE PRINCIPALE : « ROGER DESJARDINS »**  
**RÉNOVATION, PLANS 2016-043**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2015-0573 présentée le 31 juillet 2015 pour la propriété du 269 A, rue Principale;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;



QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-043 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 269 A, rue Principale.

**RÉSOLUTION 222-05-2016**  
**279, RUE PRINCIPALE : « 9251-7796 QUÉBEC »**  
**RÉNOVATION, PLANS 2016-044**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0168 présentée le 18 avril 2016 pour la propriété du 279, rue Principale;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-044 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 279, rue Principale.

**RÉSOLUTION 223-05-2016**  
**38, AVENUE FILION : « MARIE-CLAUDE THOUIN »**  
**RÉNOVATION, PLANS 2016-046**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0178 présentée le 18 avril 2016 pour la propriété du 38, avenue Filion;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-046 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 38, avenue Filion.

**RÉSOLUTION 224-05-2016**  
**67, RUE PRINCIPALE, # 201 : « BERNARD LABERGE »**  
**AUVENT, PLANS 2016-047**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de permis 2016-0205 présentée le 20 avril 2016 pour la propriété du 67, rue Principale, #201;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-047 déposés en soutien à la demande de permis de construction pour la propriété du 67, rue Principale, #201.

**RÉSOLUTION 225-05-2016**  
**26 A, AVENUE FILION : « EROD COMMUNICATIONS INC. »**  
**ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE, PLANS 2016-049**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0173 présentée le 19 avril 2016 pour la propriété du 26 A, avenue Filion;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-049 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 26 A, avenue Filion.

**RÉSOLUTION 226-05-2016**  
**314, RUE PRINCIPALE : « GALERIE D'ART BÉLIVEAU »**  
**ENSEIGNE SUR POTEAU, PLANS 2016-052**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0741 présentée le 6 avril 2016 pour la propriété du 314, rue Principale;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-052 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 314, rue Principale.

**RÉSOLUTION 227-05-2016**  
**10, AVENUE FILION : « GIORGIO »**  
**ENSEIGNE SUR POTEAU, PLANS 2016-053**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0169 présentée le 7 avril 2016 pour la propriété du 10, avenue Filion;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-053 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 10, avenue Filion.

**RÉSOLUTION 228-05-2016**  
**200, RUE PRINCIPALE, LOCAL 9 : « BJJ ARPENTEURS-  
GÉOMÈTRES »**  
**ENSEIGNES SUSPENDUE, COMMUNAUTAIRE ET SUR AUVENT,  
PLANS 2016-054**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0151 présentée le 14 avril 2016 pour la propriété du 200, rue Principale, local 9;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-054 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 200, rue Principale, local 9.

**RÉSOLUTION 229-05-2016**  
**29, AVENUE DE LA GARE : « ROUGE COSMETICS »**  
**ENSEIGNE SUSPENDUE, PLANS 2016-055**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat

d'autorisation 2016-0143 présentée le 12 avril 2016 pour la propriété du 29, avenue de la Gare;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-055 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 29, avenue de la Gare.

**RÉSOLUTION 230-05-2016**  
**2379, CHEMIN JEAN-ADAM : « GARAGE LAFLAMME »**  
**ENSEIGNE À PLAT, PLANS 2016-056**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0164 présentée le 12 avril 2016 pour la propriété du 2379, chemin Jean-Adam;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-056 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 2379, chemin Jean-Adam.

**RÉSOLUTION 231-05-2016**  
**26, AVENUE FILION : « CHANTAL IASANZA »**  
**ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE, PLANS 2016-057**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0116 présentée le 29 mars 2016 pour la propriété du 26, avenue Filion;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-057 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 26, avenue Filion.

**RÉSOLUTION 232-05-2016**  
**200, RUE PRINCIPALE, LOCAL 21 A : « DANIELLE MORNEAU »**  
**ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE, PLANS 2016-058**

ATTENDU l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 225-2008 à la demande de certificat d'autorisation 2016-0121 présentée le 30 mars 2016 pour la propriété du 200, rue Principale, local 21 A;

ATTENDU les objectifs et critères de ce règlement applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, quant à la rencontre des objectifs et critères d'évaluation du règlement, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal approuve les plans 2016-058 déposés en soutien à la demande de certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété du 200, rue Principale, local 21 A.

**RÉSOLUTION 233-05-2016**  
**CHEMIN DU MONT-SAINT-SAUVEUR, LOT 5 297 181**  
**DÉROGATION MINEURE**

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 4 avril 2016;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal accorde une dérogation mineure à l'article 263 du règlement de zonage no 222-2008, afin de permettre l'installation permanente d'une enseigne recto verso sur poteaux d'une superficie de 2,18 m<sup>2</sup> pour annoncer la vente ou la location des unités de condos à la propriété identifiée par le lot 5 297 181 et située sur le chemin du Mont-Saint-Sauveur.

**RÉSOLUTION 234-05-2016**  
**RUE PRINCIPALE, LOT 2 315 238**  
**DÉROGATION MINEURE**

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à cette demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal accorde une dérogation mineure au règlement de zonage no 222-2008, afin de permettre la construction trois (3) bâtiments de 13,5 mètres de hauteur au lieu de 10,5 mètres et le nombre

d'étages à 3 au lieu de 2,5 pour propriété identifiée par le lot 2 315 238 et située sur la rue Principale dans la zone H 236.

**RÉSOLUTION 235-05-2016**  
**LOTISSEMENT : CHEMIN DU LAC-MILLETTE**  
**LOTS 5 906 683 À 5 906 686**  
**2016-059, PLANS**

ATTENDU l'application du règlement de lotissement no 223-2008 au projet;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance régulière du 2 mai 2016, en lien avec les plans déposés à la demande;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le conseil approuve les plans 2016-059 déposés en soutien à la demande de permis de lotissement pour les lots 5 906 683 à 5 906 686, situés sur le chemin du Lac-Millette, et d'accepter en paiement, pour cette première portion du projet, la somme de 3 928,87 \$ que le propriétaire du terrain en cause doit transmettre à la Ville en satisfaction du premier paragraphe de l'article 51 du règlement sur le lotissement no 223-2008 (frais de parcs et terrains de jeux).

**RÉSOLUTION 236-05-2016**  
**230, RUE PRINCIPALE : « AVERY LÉONARD MADISON INC. »**  
**PPCMOI**

ATTENDU l'article 145.36 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU que la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 5 mai 2014, le règlement 402-2014 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, formulée lors de la séance régulière du 2 mai 2016;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite autoriser ce projet;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal approuve la demande de PPCMOI afin de permettre :

- un taux d'implantation de 0,53 au lieu de 0,40;
- une longueur supérieure à 12 m avec un décroché inférieur à 1 m pour les façades latérales;
- de reconnaître le droit acquis pour la moitié du droit acquis antérieur de 45 cases de stationnement malgré la cessation d'usage pour une période de plus de 18 mois;
- une hauteur moyenne de plus ou moins 11,5 m au lieu de 10,5 m;
- la distance de l'issue de secours en latéral.

**RÉSOLUTION 237-05-2016**  
**STATISTIQUES DE CONSTRUCTION - DÉPÔT**

ATTENDU la présentation des statistiques de permis pour le mois d'avril 2016 par monsieur le conseiller Luc Leblanc;

ATTENDU QU'il y a eu 61 permis de délivrés pour un total de 2 294 500 \$, comparativement à 85 permis et 14 278 650 \$ pour avril 2015, soit un total à date pour l'année 2016 de 5 214 500 \$ comparativement à 18 358 650 \$ pour la même période en 2015. Le nombre de permis de nouvelles constructions délivrés en avril 2016 est de 3, soit un total à date de 10 pour l'année, comparativement à 14 en 2015 et 8 en 2014 à la même période.

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu;

D'accepter le dépôt des statistiques de construction du Service de l'urbanisme pour le mois d'avril 2016.

**RÉSOLUTION 238-05-2016**  
**LISTE D'EMBAUCHE DU PERSONNEL TEMPORAIRE**  
**DÉPÔT**

ATTENDU l'embauche de plusieurs personnes pour occuper des postes saisonniers au Service des travaux publics et génie;

ATTENDU la délégation au directeur général du pouvoir d'engager tout employé surnuméraire, occasionnel, temporaire et étudiant;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu;

D'accepter l'engagement du personnel désigné sur la liste ci-dessous :

<b>Candidats</b>	<b>Poste</b>	<b>Date d'embauche</b>	<b>Semaines/totales</b>
Laurence Cloutier	Journalier entretien parcs	25 avril 2016	25
Étienne Cantin Lefebvre		2 mai 2016	25
Michaël Barbier		9 mai 2016	24
Karine Prévost	Journalier entretien parcs (Signaleur)	9 mai 2016	24
Royal Beaulne	Journalier entretien parcs (Signaleur)	9 mai 2016	24
Francky Carassou	Préposé à l'Écocentre	2 mai 2016	Indéterminé (remplacement)
Michael Williams	Chauffeur	9 mai 2016	25
André Larocque	Chauffeur	9 mai 2016	25

**RÉSOLUTION 239-05-2016**  
**EMBAUCHE EMPLOI ÉTUDIANT – COORDONNATRICE AUX**  
**ÉVÉNEMENTS**  
**VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE la période estivale comporte plusieurs événements à la Ville de Saint-Sauveur;

ATTENDU le rapport de la directrice du Service de la vie communautaire daté du 3 mai 2016;



Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

QUE madame Jessica Girouard soit embauchée à titre de coordonnatrice aux événements pour la période du 24 mai au 2 septembre 2016.

**RÉSOLUTION 240-05-2016**  
**LISTE D'EMBAUCHE D'EMPLOIS ÉTUDIANTS**  
**PROGRAMME DES CAMPS ÉTÉ 2016**

ATTENDU la nécessité de procéder à l'embauche du personnel pour le programme des camps, été 2016;

ATTENDU le rapport de la directrice du Service de la vie communautaire daté du 3 mai 2016;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

D'accepter l'embauche du personnel désigné sur la liste ci-dessous :

<b>Candidats</b>	<b>Poste</b>
Isabelle Renaud	Intervenante
Geneviève Beaulieu	Accompagnatrice
Jade Barrette	Accompagnatrice
Katia Côté	Accompagnatrice (stand-by selon les besoins à la suite des inscriptions)
Sarah Côté	Accompagnatrice
Josiane Tétreault	Accompagnatrice
Lauriane Charbonneau	Animatrice au Camp Soleil
Alexander Algora	Animateur au Camp Soleil
Catherine Blais-Delisle	Animatrice au Camp Soleil
Élizabeth Bourgault	Animatrice au Camp Soleil
Anne-Sophie Boyer	Animatrice au Camp Soleil
Francis de Guire	Animateur au Camp Soleil
Noémie Fillion	Animatrice au Camp Soleil
Alexandre Kalmbach-Maclean	Animateur au Camp Soleil
Julien Berthiaume	Animateur au Camp Soleil
Daphne O'Shaughnessy	Animatrice au Camp Soleil
Simon Pelletier	Animateur au Camp Soleil
Joëlle Richer	Animatrice au Camp Soleil
Mathilde Rivard	Animatrice au volet artistique
Bruno Berthiaume	Animateur au Club Aventuriers
Claudia Frigon	Animatrice au Club Aventuriers
Marie-Pier Poulin	Animatrice Halte Soleil
Rosalie Paquette	Aspirant-animateur
Thierry Bourgault	Aspirant-animateur
Tristan Pesant	Aspirant-animateur
Maude Paquette	Aspirant-animateur
Mathilde Lafleur	Aspirant-animateur
Vicki Tsai	Aspirant-animateur
Mathieu Parizeau	Moniteur au Club junior de tennis
Camille Mainville	Monitrice au Club junior de tennis

**RÉSOLUTION 241-05-2016**  
**EMBAUCHÉ D'UN TECHNICIEN EN URBANISME**  
**SERVICE DE L'URBANISME**

Monsieur le conseiller Luc Leblanc déclare un intérêt personnel et ne participera pas aux délibérations ni au vote pour ce point de l'ordre du jour.

ATTENDU la création d'un nouveau poste de technicien en urbanisme au Service de l'urbanisme;

ATTENDU l'affichage du poste et les candidatures reçues;

ATTENDU les entrevues réalisées par le comité de sélection;

ATTENDU le rapport du directeur des ressources humaines du 13 mai 2016;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu;

QUE madame Catherine Constantin soit embauchée à titre de technicienne en urbanisme au Service de l'urbanisme, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective en vigueur.

QUE la date d'entrée en fonction soit fixée entre les parties.

**RÉSOLUTION 242-05-2016**  
**AUTORISATION – FERMETURE DE LA RUE VIVIANE**  
**COURSE DE BOÎTES À SAVON – CLUB OPTIMISTE**

ATTENDU la demande du Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur pour tenir le 11 septembre 2016 leur course annuelle de boîtes à savon;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Julie Gratton et unanimement résolu;

QUE la Ville de Saint-Sauveur autorise le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur à tenir le 11 septembre 2016 leur course annuelle de boîtes à savon sur la rue Viviane de 9 h à 16 h.

**RÉSOLUTION 243-05-2016**  
**ÉCOLE AUGUSTIN-NORBERT-MORIN - GALA MÉRITAS**  
**DON – BOURSE D'ÉTUDES**

ATTENDU la réception d'une demande de l'école Augustin-Norbert-Morin;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE la Ville de Saint-Sauveur effectue un don de 500 \$ pour une bourse d'études dans le cadre de leur Gala Méritas qui aura lieu le 2 juin prochain.

**RÉSOLUTION 244-05-2016**  
**50, AVENUE SAINT-DENIS – PROVIGO LE MARCHÉ**  
**BBQ POUR COLLECTE DE FONDS AU PROFIT DE LA FONDATION**  
**POUR LES ENFANTS LE CHOIX DU PRÉSIDENT**

ATTENDU la réception d'une demande de Provigo Le Marché pour obtenir l'autorisation de tenir des activités BBQ pour la collecte de fonds au profit de leur Fondation pour les enfants le Choix du Président;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE la Ville de Saint-Sauveur autorise la tenue d'activités BBQ pour la collecte de fonds au profit de la Fondation pour les enfants le Choix du Président lors des dates suivantes :

- 25-26 juin
- 2-3 juillet
- 23-24 juillet
- 6-7 août

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

**RÉSOLUTION 245-05-2016**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE la séance soit levée.

---

Jean-François Gauthier  
Greffier et directeur des Services  
juridiques

---

Jacques Gariépy  
Maire